

Chronique de la chaire Tourisme, voyages et loisirs: le passeport vaccinal

Bertrand Réau, Laure Paganelli

Publié le 23 mars 2021 – Mis à jour le 24 mars 2022

La chaire Tourisme, voyages et loisirs vous propose un focus mensuel sur les problématiques actuelles liées au tourisme. Sans viser à l'exhaustivité, il s'agit de faire le point à travers des articles de presse sélectionnés sur une thématique donnée. Ce mois-ci nous nous penchons sur le passeport vaccinal.



La multiplication des initiatives

La question d'un passeport vaccinal défraie les médias. Israël (1) et l'Islande (2) font partie des premiers pays qui dès le mois de janvier ont annoncé la création d'un tel document. En février, le gouvernement danois a fait savoir qu'il mettrait en place dans les mois à venir un passeport sanitaire digital qui fera preuve de la vaccination de son détenteur³ (3). Ce passeport sera nécessaire pour voyager mais aussi pour assister à des événements sportifs ou culturels et même se rendre au restaurant (4). La Suède a, elle aussi, annoncé qu'elle lancerait un tel passeport pour le voyage en juin.

Outre-Atlantique, le président américain Joe Biden a demandé aux autorités compétentes de travailler sur la possibilité d'associer un certificat de vaccination à d'autres documents de vaccination mais aussi de se pencher sur leur digitalisation(5).

La Thaïlande, elle aussi, se prépare à délivrer des passeports vaccinaux à tous ses habitants ayant reçu deux doses de vaccin (6). Le document devrait leur permettre de voyager librement dans des pays ayant signé un accord avec la Thaïlande et reconnaissant ce document. Le passeport vaccinal aurait une durée d'un an.

Voyager vacciné, déjà une réalité

Alors que la question du passeport sanitaire se pose, des Etats et des régions ont déjà pris les devants.

A Madère, toute personne qui a la capacité de prouver qu'elle a été vaccinée ou a déjà été atteinte du Covid-19 dans les 90 derniers jours, pourra s'y rendre sans faire de test PCR (7). Le document présenté doit être reconnu par le pays de départ. Il peut être un passeport vaccinal ou un document médical et contenir les mentions suivantes en portugais ou en anglais :

1. « Nom, date de naissance, numéro de sécurité sociale,

2. Type de test et date de prélèvement ou, type de vaccin et informations relatives aux 2 doses reçues ».

Les Seychelles, de leur côté, exemptent de quarantaine les voyageurs ayant reçu deux doses de vaccins : « La seconde injection doit remonter à au moins deux semaines avant l'embarquement » (8). Chypre exemptera de test PCR négatif les voyageurs ayant été vaccinés (9). De même que la Roumanie demande aux voyageurs de présenter un test PCR négatif sauf s'ils ont reçu leurs deux doses de vaccin (et que la seconde remonte à au moins 10 jours avant leur embarquement) ou s'ils ont eu la Covid-19 entre 14 et 90 jours avant leur arrivée (10).

Ainsi, être vacciné ne donne pas le droit aux mêmes assouplissements et facilités de voyage selon les pays.

Des accords bilatéraux voient également le jour. En février, la Grèce et Israël ont ainsi signé un accord permettant à leurs citoyens vaccinés respectifs de voyager dans leurs pays sans restriction (11). L'Australie et Singapour travaillent à la création d'une bulle voyage entre les deux pays (12). Son déploiement est prévu pour le mois de juillet 2021. Un accord entre les deux états permettrait à leurs résidents vaccinés contre le virus de la Covid-19 de voyager entre les deux pays sans avoir à respecter une période de quarantaine. Le ministre des Affaires Etrangères singapourien a également fait savoir que Canberra et Singapour travaillaient sur « une reconnaissance mutuelle des certificats de vaccination ».

Un pass sanitaire plutôt qu'un pass vaccinal

Selon les pays ou les organismes le vocabulaire n'est pas le même. Certains parlent de passeport vaccinal (qui atteste que son détenteur a été vacciné), d'autres de passeport sanitaire (qui atteste que son propriétaire a été vacciné, ou bien est négatif à un test ou encore est porteur d'anticorps).

Des compagnies aériennes vont tester le passeport sanitaire développer par l'IATA (International Air Transport Association). Passeport déjà reconnu par un pays : le Panama (13). Ce passeport informera compagnies et gouvernements de la vaccination ou de l'obtention d'un résultat négatif au test Covid-19 par le passager.

Le Premier Ministre grec, très tôt, a souhaité, porter le débat sur un passeport sanitaire au niveau européen. Dans une lettre adressée à la Présidente de la Commission Européenne il demandait en janvier « l'introduction d'un certificat de vaccination » (14). Selon lui : « Les personnes vaccinées (contre le coronavirus) doivent être libres de voyager » (15).

En mars, l'Union Européenne a confirmé qu'elle travaillait sur un « passeport vert » (16). Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission Européenne, a affirmé que ce « pass » facilitera la vie des européens qui veulent voyager au sein de l'Union Européenne et à l'étranger que ce soit pour des raisons professionnelles ou de loisirs. Le 17 mars, la Commission Européenne a présenté son « certificat digital vert » (17). Ce certificat sera temporaire et à l'aide d'un QR code il sera possible de savoir si le détenteur du certificat a été vacciné (quand et avec quel vaccin), ou s'il a déjà eu la Covid et est porteur d'anticorps ou s'il a été testé négatif. Le QR code sera disponible en version digitale mais pourra aussi être présenté sur un papier. Le but de ce certificat digital vert est de permettre « la libre circulation des citoyens entre Etats membres » (18). Avant même la présentation de ce projet, la Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme espagnole a fait savoir que son pays testerait le dispositif au cours d'une phase pilote afin de vérifier l'adaptabilité du passeport digital (19).

En France, Emmanuel Macron propose un « pass sanitaire » et non un passeport vaccinal ou sanitaire. Un changement de vocabulaire pour au final des caractéristiques similaires. Beaucoup d'espoirs reposent sur ce pass pour permettre la réouverture des lieux culturels et des restaurants (20). Ce pass donnerait la possibilité à son propriétaire de « s'enregistrer à l'entrée d'un lieu public, mais aussi d'attester numériquement d'un résultat négatif récent au Covid-19 ou d'une vaccination ». Toutefois, pour le moment il n'est pas envisagé de rendre cet outil obligatoire (21).

Le 11 mars, Air France a commencé un test d'une durée d'un mois d'un « pass sanitaire numérique » sur les liaisons au départ de Paris vers la Guadeloupe et la Martinique (22). Ce pass permet d'enregistrer de façon sécurisée les résultats négatifs d'un test Covid-19, réalisé par un laboratoire partenaire. Selon Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué aux transports, un tel outil permet de diminuer les queues et d'éviter les fraudes et pourrait être « une préfiguration ou une anticipation, en tout cas une expérimentation grandeur nature, de ce que pourrait être demain un futur travel pass ou un pass sanitaire ».

Enfin, la Chine elle préfère parler de « certificat » plutôt que de passeport et a donc lancé un certificat de santé pour les voyages internationaux (23). L'objectif du gouvernement de Pékin est de favoriser la reprise de l'économie mondiale et des échanges transfrontaliers. Ce passeport contiendra plusieurs informations portant sur l'inoculation du vaccin et la présence d'anticorps chez son détenteur (24). La version digitale de ce passeport peut déjà être téléchargée sur le réseau social WeChat.

Les enjeux du passeport sanitaire

La compagnie Royal Caribbean International va lancer son nouveau bateau : l'Odyssey of the Seas en mai en Israël. La particularité de cette croisière? (25) Tous les passagers de plus de 16 ans et tous les membres d'équipage devront être vaccinés contre le Covid-19. Seuls des résidents d'Israël seront autorisés à voyager sur ce bateau. La croisière bénéficiera ainsi du passeport vert israélien permettant à ses détenteurs de se rendre dans des salles de sports, de concert ou au théâtre. Cette première initiative peut poser questions : le vaccin et donc le passeport vaccinal vont-ils devenir les nouveaux graals pour voyager ? Des séjours, circuits, croisières « 100% vaccinés » vont-ils se multiplier ? Néanmoins un membre de l'Organisation Mondiale de la Santé, le Dr Michael Ryan explique que le passeport vaccinal ne devrait pas être la condition permettant aux individus de voyager à l'étranger. En effet, les vaccins contre le coronavirus ne sont pas disponibles en assez grande quantité et de manière équitable dans le monde. De plus, des questions comme la durée de l'immunité octroyée et la contagiosité des personnes vaccinées restent en suspens.

Si l'Europe, les Etats-Unis et Israël vaccinent (à un rythme différent), certains pays n'ont pas encore entamé leur campagne de vaccination par manque de moyen.

Le passeport vaccinal n'est pas une réponse miracle permettant la reprise du tourisme. Certaines questions restent en suspens et de nombreux pays restent à l'écart dans l'attente du vaccin. Le passeport sanitaire deviendra peut-être un « visa » supplémentaire à présenter à la frontière. Certaines nationalités pourraient être favorisées par rapport à d'autres et plus facilement voyager. Quelle(s) forme(s) prendra (prendront) ces « passeports » / « pass » sanitaires ? Comment vont-ils contribuer à redessiner les ouvertures/ fermetures des frontières ? Le surcroît de risque de creusement des inégalités en termes de mobilités internationales s'accompagne ici d'enjeux géopolitiques majeurs, bien au-delà du seul tourisme.

Références :

- 1 « Voyages : le « passeport vaccinal » fait débat », L'Echo Touristique, 13 janvier 2021
- 2 « Islande : les premiers passeports vaccinaux ont été délivrés », RTL, 27 janvier 2021
- 3 "Travelers may soon need proof of a Covid-19 vaccination or a negative virus test", The New York Times, 5 février 2021
- 4 "Covid-19. Un passeport vaccinal mis en place dans plusieurs pays, voici comment ça va se passer", Ouest-France, 5 février 2021
- 5 "Travelers may soon need proof of a Covid-19 vaccination or a negative virus test", The New York Times, 5 février 2021
- 6 « Thailand is gearing up to issue 'COVID passport' in April », TimeOut, 10 mars 2021
- 7 « Madère et Porto Santo : les personnes vaccinées ou ayant déjà eu le Covid-19 exemptées de test PCR », L'Echo Touristique, 15 février 2021
- 8 « Les destinations où vont pouvoir partir vos clients... vaccinés », TourHebdo, 16 février 2021
- 9 Idem
- 10 Idem
- 11 « Vaccin: Israël et la Grèce concluent un accord pour leurs touristes vaccinés », Le Figaro, 8 février 2021
- 12 « L'Australie et Singapour réfléchissent à une « bulle de voyage » », L'Echo Touristique, 15 mars 2021
- 13 « Passeport vaccinal : quelques compagnies aériennes proposeront leur « Travel Pass » dès fin mars », Le Figaro, 17 février 2021
- 14 « Vers la création d'un certificat européen de vaccination, mythe ou réalité ? », TourMag, 13 janvier 2021
- 15 « Voyages : le « passeport vaccinal » fait débat », L'Echo Touristique, 13 janvier 2021
- 16 « EU announces plans for digital COVID-19 vaccine 'passport' », The Seattle Times, 8 mars 2021
- 17 « Pour voyager malgré le Covid-19, voici comment fonctionnera le "passeport vert" de l'UE », LCI, 17 mars 2021
- 18 « L'Union européenne présente son passeport sanitaire », Le Figaro, 17 mars 2021

- 19 « España realizará una prueba piloto del pasaporte sanitario europeo », Travel Manager, 5 mars 2021
20 « Emmanuel Macron évoque la mise en place d'un « pass sanitaire » », Tour Hebdo, 26 février 2021
21 « Covid-19 : 6 questions sur le « passeport vaccinal », promesse d'un retour à la vie normale ou mesure inéquitable ? », Le Monde, 3 mars 2021
22 « Aérien : après l'expérimentation d'Air France, vers un « pass sanitaire » pour voyager ? », Le Parisien, 11 mars 2021
23 « China anuncia el lanzamiento de su pasaporte sanitario », RFI, 9 mars 2021
24 « China Begins To Roll Out Its Own COVID Vaccine Passport », Simple Flying, 10 mars 2021
25 « Royal Caribbean's Odyssey of the Seas to premiere with fully vaccinated cruises from Israel », Travel Weekly, 1er mars 2021

📁 | Europe | International | Sports - Loisirs | Santé publique



voir le site [Territoires](#)

<https://blog.cnam.fr/culture/loisirs/chronique-de-la-chaire-tourisme-voyages-et-loisirs-le-passeport-vaccinal-1245084.kj>